

Les vœux du maire

Chers amis,

Je sais l'attachement que vous portez à l'évolution de notre commune et à la vie du village. Aussi, comme chaque année, je viens vous présenter les temps forts et les réalisations de l'année écoulée et le point sur les chantiers prévus, sur le personnel, sur l'école et le commerce, avant d'aborder les perspectives envisagées pour l'année qui débute.

LES CHANTIERS

1°) 2017 -2018 : Le toit de l'école a été le chantier le plus important et le plus coûteux de 2017/2018, qui a nécessité un emprunt de 60 000€ sur 15 ans.

A la même période un lifting a redonné de la couleur aux locaux scolaires, ainsi qu'aux logements communaux qui sont généralement rafraîchis au changement de locataires.

2°) La terrasse du restaurant a été aménagée, ce qui a permis d'augmenter la capacité d'accueil aux beaux jours, avec une vue agréable sur le Théron

3°) Certains fossés ou rigoles ont été créés ou nettoyés, il est prévu d'en créer d'autres afin d'éviter les écoulements d'eau qui dégradent les chemins.

4°) La pompe à chaleur et la ventilation du chauffage de l'Espace Giraud, fragiles et réparées plusieurs fois depuis son installation vont être changées (environ 14 000€)

5°) Suite à la casse du moteur du 4x4 de la commune, l'achat d'un autre véhicule est indispensable pour le service technique.

6°) Concernant l'Eau, des compteurs intermédiaires sur le réseau d'eau potable desservant le village ont été installés.

Le périmètre de sécurité du captage de Intres a été refait en fin d'année 2018.

Mais hélas, le service de l'eau devrait être transféré à la CAPCA au 1er Janvier 2020.

D'ores et déjà les maires s'inquiètent de ce transfert qui reste, surtout dans les petites communes un revenu important pour l'équilibre de leur budget. Pour illustrer mes propos, je précise qu'à St Julien du Gua, c'est environ 17 000 à 18 000 euros par an, en sachant que la plupart des travaux du réseau et des réservoirs ont été déjà réalisés.

7) Un dossier de demande de subventions a été déposé afin de prévoir la réfection de la toiture de l'église. Les travaux devraient démarrer courant Mars 2019 selon le temps.

8°) La station d'épuration : Chantier assumé financièrement et techniquement par la Capca, elle a été entièrement refaite avec un système à roseaux à 2 bacs.

Ce chantier s'est élevé à 190.000 euros, subventionné à plus de 70% soit 87.540 euros par l'agence de l'eau et 50.800 euros par le département. Le solde a été pris en charge par la CAPCA.

Les heures de travail effectuées pour l'entretien technique courant sont prises en charge par la CAPCA.

Je profite de cette rencontre pour remercier le partenariat avec la CAPCA qui a permis de bénéficier de cet ouvrage indispensable afin de préserver la qualité de l'eau de l'Auzène, ainsi que Félicien Charrier responsable de notre secteur qui a suivi l'avancée de ce chantier et qui est toujours disponible si nécessaire.

LE PERSONNEL

Commençons par **Jessica Clair** Secrétaire de Mairie, responsable du budget et de la gestion financière et administrative (salaires et gestion du

personnel, et de tous les dossiers administratifs : état civil, élections, urbanisme, écobuages, cimetièrre, et bien d'autres dossiers dont service de la poste : vente de timbres, courrier, colis, remise d'argent pour ceux qui possèdent un compte postal. Je tiens à remercier Jessica tout particulièrement pour son travail, son accueil et sa patience au quotidien.

Eric Pailhès agent titulaire est en arrêt de travail suite à une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons nos vœux de bon rétablissement.

Stéphanie Plantin, agent contractuel spécialisée des écoles maternelles, qui ne compte pas ni sa patience ni son temps auprès des enfants.

Je fais une parenthèse sur l'école pour remercier la maîtresse, **Nelly Combette**, pour son enthousiasme et sa compétence auprès des enfants.

Jean Luc Négri assure selon nos besoins les missions techniques. Il est rémunéré à l'heure, selon les heures travaillées. Nous le remercions pour sa disponibilité et son efficacité.

Cyril Mounier, très réactif dans le traitement et le déneigement de l'essentiel de nos routes communales.

Depuis octobre, **Anne Marie Miralles** est chargée de l'entretien des locaux municipaux et de l'église, missions effectuées avec beaucoup d'efficacité.

L'ECOLE

Cette année encore, la rentrée s'est fort bien passée avec un effectif de 16 élèves toutes sections confondues.

Comme chaque année, les enfants travaillent sur un thème fil rouge : en 2018-2019 c'est la préhistoire qu'ils approfondissent avec ces divers aspects.

Parmi ceux-ci : une journée pédagogique est prévue à la Caverne du Pont d'Arc ; une autre journée à l'aven d'Orgnac et la réalisation d'une fresque des temps préhistoriques que vous pourrez découvrir sur la route dès le printemps.

LES COMMERCES

LE GOÛT DES AUTRES

Lieu convivial où Anne et Hervé accueillent tous les jours scolaires les enfants pour des repas variés et équilibrés.

Jumelé avec l'épicerie et le dépôt de pain, ce lieu est devenu indispensable pour la vie du village. C'est toujours avec le sourire et la bonne humeur que vous serez accueillis pour partager des soirées à thèmes : Soirée Lecture et soirée Jeux....

LE BAR - TABAC

Le plus ancien commerce du village tenu par Marie-France est un lieu chaleureux de rencontres, apprécié particulièrement l'été par les touristes et les habitants.

L'ACCES BIEN ETRE

Un nouveau commerce situé route de Saint Sauveur de Montagut s'est installé depuis peu : Accès Bien Être / Beauté et Massages / Salle de sport, tenu par Ingrid Veerbeek ravira les Guazines et les Guazins...

Pour rendez-vous : 06 43 12 05 72

LES ASSOCIATIONS et LE BENEVOLAT...

Je tiens à remercier l'ensemble des associations du village et les membres qui les font vivre : L'ardéchoise, les Gualopins, Les Guazinoux, La Boule Atomique, La Chasse, L'association Culturelle de L'Eglise Reformée de la Pervenche, La Lucane, l'été des Peintres, le Qi Gong, la bibliothèque ...j'espère n'avoir rien oublié...

J'ai une pensée particulière pour l'association de l'UNRPA qui a perdu en 2018 sa présidente Christiane MOUNIER.

Je terminerai ce tour d'horizon en vous signalant la mise en ligne du nouveau site de la commune de Saint Julien du Gua (même s'il est encore à compléter !) www.saint-julien-du-gua.fr

Je vous souhaite à tous, au nom du Conseil Municipal, une très bonne et Heureuse Année 2019, ainsi qu'aux êtres qui vous sont chers.

Denise NURY

Le plan de sauvegarde communal : une incompréhension ?

Sur les 150 questionnaires distribués avec la précédente guazette à tous les habitants de la commune, en vue de réactualiser et d'améliorer le plan de sauvegarde communal, nous n'avons eu que 35 retours.

Pourquoi cette absence d'intérêt des $\frac{3}{4}$ des guazins pour répondre au questionnaire envoyé ?

- Peut-être est-ce de notre fait : le questionnaire, pas assez explicite n'a pas été compris.
- Peut-être est-ce l'opinion de certains : la conviction de n'avoir rien à attendre de la communauté et de n'avoir rien à lui apporter, quelles que soient les circonstances.
- Enfin, pour beaucoup d'entre vous, peut-être n'y a-t-il aucun besoin de plan de quoi que ce soit, la solidarité entre voisins a toujours existé et ça n'est pas un soit-disant plan qui va améliorer les choses !

Mais qu'est-ce qu'un plan de sauvegarde communal (PSC) ?

Un plan de sauvegarde n'est déclenché qu'en cas de catastrophe mettant en jeu la vie de personnes. (Une chute de neige empêchant de se rendre au travail n'entre pas dans le plan de sauvegarde. Par contre, une tempête dévastatrice peut nécessiter la solidarité organisée qu'est un plan de sauvegarde communal)

Le but d'un plan de sauvegarde communal a plusieurs objectifs :

- **Diminuer tous les temps d'intervention** grâce à un ensemble de données déjà répertoriées en mairie (n° de téléphone des usagers, adresse, n° de téléphone d'urgence de toutes les instances à interpeler lors d'une catastrophe...)
- **Connaitre les bénévoles** habitant la commune et les moyens en matériel disponibles : Les bénévoles connus pourront être sollicités pour rejoindre une équipe de secours en fonction de leurs possibilités et de leur disponibilité du moment. Ils pourront agir en partenariat avec les secours ou en cas d'arrivée retardée de ceux-ci. Le matériel déjà recensé pourra être plus rapidement disponible.

- **Orienter au mieux les secours** (protection civile, personnel médical, pompiers, ERDF...) par une connaissance répertoriée des personnes fragiles et de l'aide spécifique à leur apporter)

Les ambitions d'un PSC sont limitées et ne remplacent pas le travail des professionnels du secours. Elles se situent en préalable à l'arrivée des secours ou en complément de ceux-ci.

En conclusion, la solidarité comme elle s'est toujours pratiquée dans la commune peut être optimisée grâce à un PSC avec une aide apportée plus rapide, une meilleure information donnée aux équipes de secours et une prise en charge de la population mieux organisée.

C'est toute la raison d'être de ce questionnaire portant sur une réactualisation de notre PSC auquel vous pouvez encore répondre si vous en avez compris l'intérêt.

Quelques réponses à des questions posées :

- Se signaler comme bénévole n'engage à aucune responsabilité vis-à-vis de l'administration. En cas de besoin, vous serez contacté pour apporter votre aide mais aucune obligation ne vous est faite de rejoindre les secours en cas d'empêchement quel qu'il soit de votre part.
- Quand on parle d'accueil des victimes, c'est d'un accueil dans les locaux publics (Salle Gaston Giraud ou Eglise ou Temple). Ça n'est pas d'accueil à domicile dont il s'agit.
- Les renseignements que vous donnez sur les fiches sont confidentiels et ne seront utilisés que dans le cadre d'un PSC (numéros de téléphones portables, besoins médicaux spécifiques...). Ces renseignements sont strictement réservés à un usage local. En aucun cas ils ne seront transmis pour d'autres usages à l'extérieur de la mairie.

Odile MARSAL

Nettoyage des chemins de randonnées

Comme chaque année depuis maintenant trois ans, nous faisons appel aux bonnes volontés pour participer à l'entretien de nos chemins de randonnées. Le rendez-vous est fixé à 9 h devant la mairie, avec le matériel dont vous pouvez

disposer pour ce type d'activité (débroussailleuse, sécateur, cisailles, gants...). La mairie fournit le combustible pour les machines et pour les hommes : essence et pique-nique du midi.

Voici les dates proposées :

- **Vendredi 26 avril de 9h à 14h** (pique-nique inclus)

- **Samedi 25 mai** (même horaire, mêmes modalités)

Annulation en cas de mauvais temps.

Marie Dominique PREVOT

Appel à bénévoles pour Ardéchoise

L'Ardéchoise est une manifestation qui existe depuis 1990. Elle est devenue la plus grande épreuve cycliste de masse au monde sur route de montagne et participe, sans conteste, à faire découvrir notre belle région de l'Ardèche.

Jusqu'à ce jour, une équipe de bénévoles s'est mobilisée pour faire de St Julien du Gua un village étape et nous les en remercions vivement. Mais aujourd'hui, le relais doit être pris par d'autres participants. Jessica, secrétaire de la mairie, accepte de coordonner l'organisation de cette manifestation, mais il est indispensable qu'elle soit assistée d'autres personnes, faute de quoi St Julien du Gua ne serait plus étape de l'Ardéchoise.

Merci à celles et ceux qui accepteront de donner un peu de leur temps pour permettre de faire vivre cette manifestation dans notre village. Pour toute information prendre contact avec Jessica, les jours d'ouverture de la mairie.

Marie Dominique PREVOT

Agenda de février à Juin 2019 :

• **Dimanche 10 Février** : Loto Genêts Fleuris à Issamoulenc.

• **Vendredi 15 Février** : Concours belotte à Issamoulenc

• **Samedi 16 Février à 14h30** : Grand débat salle Gaston Giraud

• **Samedi 16 Février** : Soirée Jeux au restaurant "Le Goût des Autres"

• **Vendredi 22 Février à 20h** : Veillée chez Eliane et Daniel LOUBERSAC

• **Samedi 23 Février** : Cassoulet à Issamoulenc

• **Vendredi 8 Mars** : Soirée partage de lecture

• **Samedi 23 Mars à 19h** : Reboule salle Gaston Giraud

• **Dimanche 31 Mars à 16h** : Théâtre au restaurant "Le Goût des Autres" suivi d'un apéritif dînatoire

• **Samedi 6 Avril à 12h** : repas traiteur (pour adhérents UNRPA)

• **Jeudi 11 Avril à 20h30** : au temple de la Pervenche, spectacle des nouvelles envolées du théâtre de Privas. Groupe « Radio Babel Marseille »

• **Samedi 13 Avril** : Soirée Jeux au restaurant "Le Goût des Autres"

• **Vendredi 26 Avril à 9h** : Nettoyage sentiers de randonnées (RV devant la mairie)

• **Vendredi 17 Mai** : Soirée partage de lecture au restaurant "Le goût des Autres"

• **Samedi 25 Mai** : Nettoyage sentiers de randonnées (RV devant la mairie)

• **Samedi 18 Mai à 14h** : Boule Atomique Challenge "Emile Faure"

• **Samedi 8 Juin** : Repas concert au restaurant "Le Goût des Autres"

• **Samedi 15 Juin** : voyage UNRPA

• **Samedi 15 Juin** : Boule Atomique challenge "André Souche"

• **Mercredi 19 au Vendredi 21 Juin** : Ardéchoise

• **Samedi 29 Juin** : voyage des « Genêts Fleuris »

Mairie et Agence postale ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 10h30-12h30 et de 13h30-15h30 – Fermeture Vendredi /Samedi /Dimanche

Horaires de La bibliothèque :

Les lundis de 15h30 à 18 h 30 et Les vendredis de 16h30 à 18h 30

« La Guazette »

Journal de la commune de Saint Julien du Gua
Numéro 17 / Février 2019

Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)

Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29

Courriel : mairie.st-julindugua@orange.fr

Directeur de la publication : Denise NURY

Commission de rédaction : M-D PREVOT, O. MARSAL

Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)

Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique